

ARTICLE 1er.—CLASSIFICATION DU NOM.

**31. Le *nom* ou *substantif* est un mot qui sert à désigner une personne ou une chose : FÉNELON ENFANT *fit ses études à Paris* ; ces mots *Fénelon*, *enfant*, *études* et *Paris* sont des noms.

**32. Il y a deux sortes de noms, le nom commun et le nom propre.

**33. Le nom *commun* est celui qui convient à tous les êtres de la même espèce, comme le nom *enfant*, qui convient à tous les enfants ; le nom *ville*, qui convient à toutes les villes.

**34. Le nom *propre* est celui qui ne s'applique qu'à un être, ou à une réunion d'êtres que l'on veut désigner en particulier, comme *Fénelon*, qui désigne une certaine personne ; *Paris*, qui désigne une certaine ville ; les *Français*, qui désignent un certain peuple ; etc.

**35. On appelle *collectifs* certains noms communs qui, tout en restant au singulier, présentent à l'esprit l'idée de plusieurs êtres formant un tout, une collection.

**36. On distingue deux sortes de collectifs, les collectifs généraux et les collectifs partitifs.

**37. Les collectifs *généraux* sont ceux qui expriment l'idée d'une collection complète : *La FOULE des humains*, c'est-à-dire tous les humains ; *L'ARMÉE des ennemis*, c'est-à-dire tous les ennemis.

31. Qu'est-ce que le nom ou substantif ?

32. Combien y a-t-il de sortes de noms ?

33. Qu'est-ce que le nom commun ?

34. Qu'est-ce que le nom propre ?

35. Qu'appelle-t-on collectifs ?

36. Combien distingue-t-on de sortes de collectifs ?

37. Qu'est-ce que les collectifs généraux ?